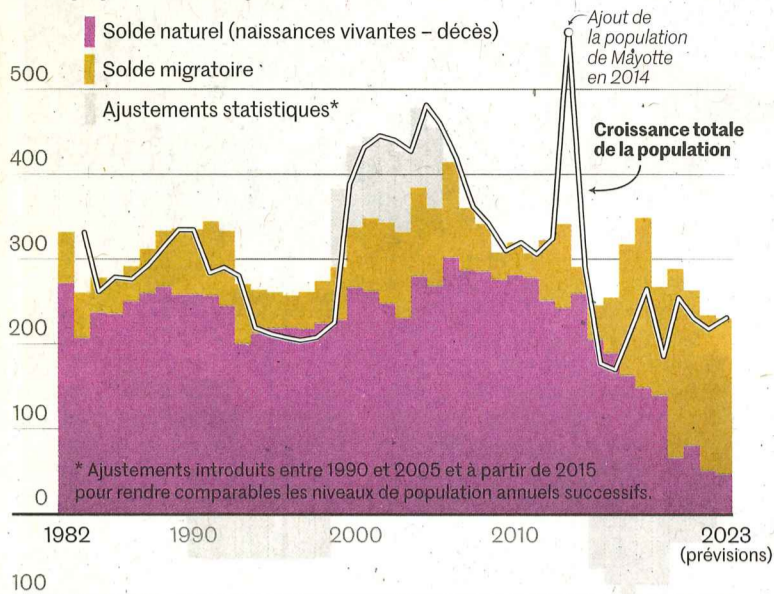
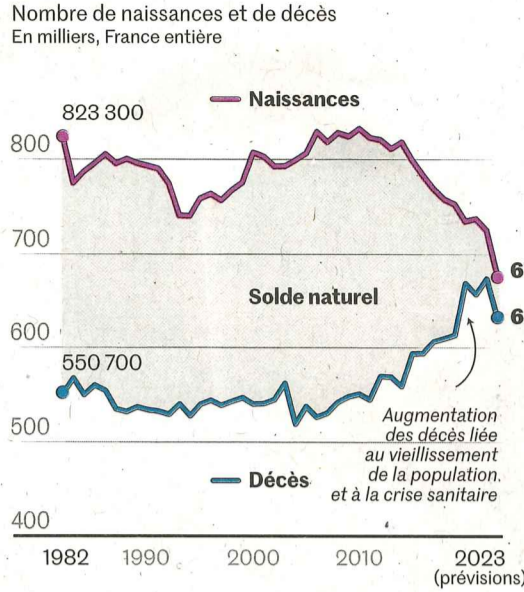


La crise démographique française

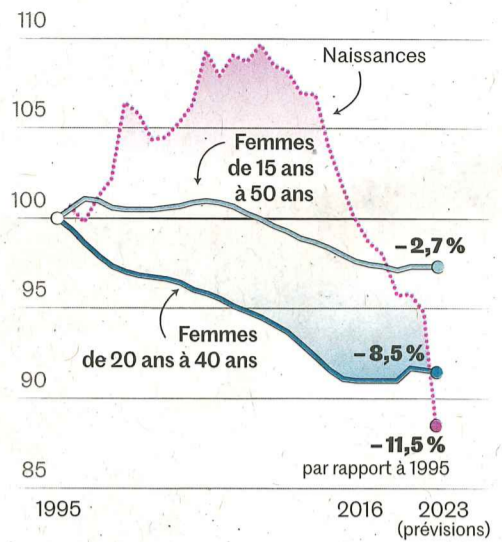
Les naissances contribuent de moins en moins à la croissance de la population française, en milliers, France entière



Les naissances reculent depuis 2010, alors que le nombre de femmes en âge de procréer se stabilise



Nombre de femmes en âge de procréer
Indice base 100 en 1995

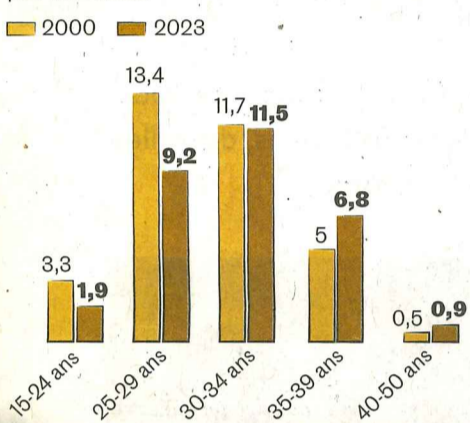


L'âge moyen des mères à l'accouchement est de **31,1 ans** en 2023 contre 26,8 ans en 1980

1 couple sur 4 rencontre des problèmes d'infertilité

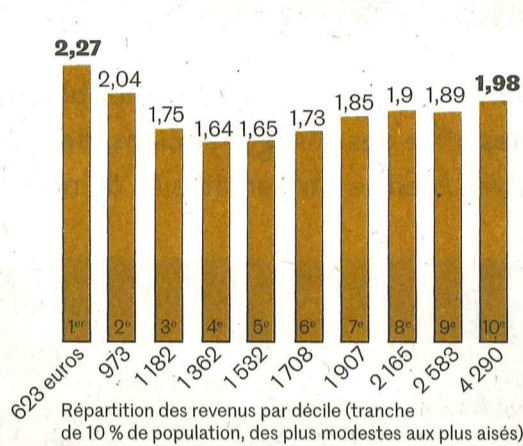
Les tranches d'âge les plus fécondes font moins d'enfants...

Nombre de naissances par tranche d'âge, pour 100 femmes



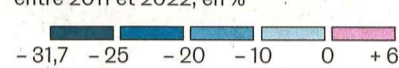
... notamment dans les classes moyennes

Nombre d'enfants par femme, selon la tranche de revenu moyen mensuel (en euros), entre 2012 et 2017

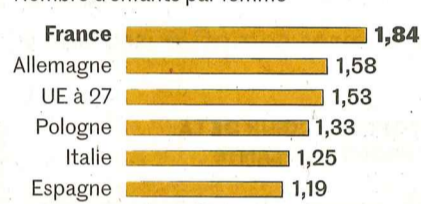


Dans l'UE, un taux de natalité à la baisse et un indice de fécondité globalement bas

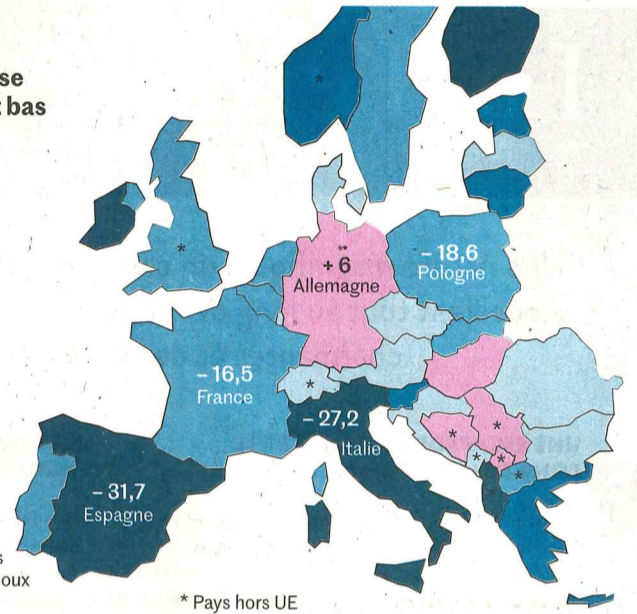
Evolution du taux de natalité, entre 2011 et 2022, en %



Indice conjoncturel de fécondité, en 2021
Nombre d'enfants par femme



Sources : Insee ; Eurostat ; « Rapport sur les causes d'infertilité », 2022, Samir Hamamah, Salomé Berlioux
Infographie Le Monde



La natalité, enjeu économique et politique

Nombre de responsables politiques jugent la croissance démographique essentielle pour créer de la richesse

Pour Emmanuel Macron, cela relève du bon sens : la France sera « plus forte par la relance de sa natalité ». Associant explicitement la démographie à la puissance, le président de la République entend inverser un déclin continu des naissances en France, tombées en 2023 au plus bas depuis 1945, avec une batterie de mesures destinées à alimenter un « réarmement démographique » et présentées mardi 16 janvier lors de sa conférence de presse. La contribution d'une natalité dynamique à ce qui fait le cœur de son logiciel idéologique, la croissance, est pour lui une évidence. Une analyse largement

partagée chez les responsables politiques et dans l'opinion, pour qui le recul de la fécondité est sans doute l'un des symptômes les plus éclatants du déclin.

« L'idée selon laquelle la démographie s'affaiblit en France est assez soutenue dans l'opinion, même s'il y a des divergences sur les causes et les remèdes », confirme Bruno Cautrès, chercheur au CNRS et au Centre de recherches politiques de Sciences Po, qui rappelle que « l'exception démographique française, avec sa natalité dynamique, était un motif de fierté ». La démographie « n'est pas un motif d'inquiétude en soi mais c'est une facette de ce sentiment de pessimisme français, avec une difficulté à se projeter dans

« MOINS DE
NAISSANCES, C'EST
MOINS DE TRAVAIL
ET MOINS DE
CONSOMMATION,
C'EST UN DÉCLIN »

BRUNO RETAILLEAU
président du groupe LR
au Sénat

un avenir positif, avec l'idée qu'on vivait mieux avant et que pour la prochaine génération, ce sera plus dur.

Chez les responsables politiques, le chef de l'Etat n'est pas le seul à considérer que la natalité est un élément essentiel pour fabriquer de la croissance économique. Droite et gauche ont historiquement partagé un discours nataliste, aussi bien pour des raisons sociétales – la famille étant perçue comme un facteur de stabilité politique – qu'économiques, liant implicitement la vigueur de l'économie, la création de richesse ou l'innovation à la jeunesse du pays.

Un consensus fragilisé par l'essor de l'individualisme à partir des années 1960, puis

avec la remise en cause de l'universalité de la politique familiale par la gauche, pendant la présidence de François Hollande.

« Moins de naissances, c'est moins de travail et moins de consommation, c'est un affaiblissement économique, un déclin, considère Bruno Retailleau, chef de file des Républicains au Sénat. Un pays dont le solde naturel diminue est un pays dont la croissance potentielle – qui est corrélée à l'offre de travail – est plus faible. » L'enfant est à ses yeux « une croyance en l'avenir », et demeure « la meilleure solution pour nous prolonger nous-mêmes, nous qui sommes mortels ». Une analyse que l'on retrouve dans la majorité, le député Renaissance du Val-de-Marne Mathieu Lefèvre se disant par exemple « très inquiet » de « l'érosion lente de la démographie partout en Europe ».

La baisse des naissances questionne le financement de l'Etat-providence

DÈS QU'IL EST QUESTION de la natalité déclinante en France, un autre enjeu resurgit aussitôt : la résorption du « trou de la Sécu ». Mise en évidence dans le « bilan démographique » présenté le 16 janvier par l'Insee, la poursuite de la baisse des naissances dans notre pays n'est pas une bonne nouvelle pour le financement de l'Etat-providence. Si cette tendance se maintient, elle est susceptible, à terme, d'accélérer la diminution du nombre d'actifs par rapport au nombre de retraités, ce qui pourrait se traduire par des rentrées de cotisations peu dynamiques et des dépenses de prestations tirées vers le haut (pensions de retraite, remboursements de frais de santé...). Cette perspective accentue la pression sur le pouvoir en place, d'ores et déjà confronté à une dette sociale dont l'extinction s'annonce plus longue que prévu.

Les données du problème sont connues. Après avoir enregistré un déficit historique à cause de la crise sanitaire (près de -40 milliards d'euros en 2020), les régimes obliga-

toires de base de la « Sécu » ont vu leur situation s'améliorer, tout en restant dans le rouge en 2023 : -8,7 milliards, en intégrant l'excédent dégagé par le fonds de solidarité qui finance le minimum vieillesse. Mais les déséquilibres devraient, à nouveau, s'amplifier en 2024 et aller crescendo ensuite, atteignant -17,5 milliards en 2027.

Un « impensé »

Face à une telle dérive, le gouvernement est accusé de rester passif. « Annoncer que les prochaines années, ce sera le creusement des déficits (...) est inacceptable pour nos enfants, pour les générations qui viennent », a dénoncé, le 1^{er} décembre 2023, Elisabeth Doineau, rapporteuse générale (Union centriste) de la commission des affaires sociales du Sénat, lors de l'examen du budget de la « Sécu ».

Depuis 1996, les trous dans les comptes de l'Etat-providence sont couverts par la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades). Celle-ci a été chargée d'apurer le passif, avec des ressour-

ces qui lui sont propres. Initialement, il était prévu que sa mission s'achève en 2009. Mais le fardeau n'a cessé de s'alourdir, avec plusieurs « transferts de dette », si bien que l'échéancier a été décalé à trois reprises : jusqu'en 2014, puis jusqu'en 2025 et enfin 2033.

Le problème, c'est qu'avec les déficits attendus dans les années à venir, de nouvelles charges apparaissent, qui n'avaient pas été anticipées. Comme l'exécutif n'a, « à ce stade », aucune stratégie de retour à l'équilibre, l'hypothèse d'une disparition de la dette sociale en 2033 « n'est plus crédible », s'alarme le Haut Conseil du financement de la protection sociale, dans une note diffusée le 16 janvier.

Se pose, dès lors, la question d'une nouvelle prolongation de la durée de vie de la Cades. C'est juridiquement envisageable, par le biais d'une loi organique. Un gros bémol, cependant : l'adoption de ce type de texte est plus compliquée qu'une loi ordinaire. En cas de désaccord avec le Sénat, l'Assemblée nationale a le der-

nier mot, mais il faut un vote à la majorité absolue des députés, ce qui est loin d'être gagné, le gouvernement actuel ne disposant que d'une majorité relative au Palais-Bourbon.

Maintenir la Cades au-delà de 2033 « peut être une solution, mais ce n'est pas la seule », confie Stéphanie Rist, rapporteuse générale (Renaissance) de la commission des affaires sociales à l'Assemblée, précisant qu'une réflexion va être menée dès à présent pour cesser de repousser continuellement le « tas de sable ». Dans ce débat, il y a un « impensé » autour des ressources allouées à la « Sécu », déplore Jérôme Guedj, député socialiste de l'Essonne : « Il faudrait qu'elles soient revues à la hausse. » Au ministère de l'économie et des finances, on se garde de céder à la fébrilité, en faisant valoir que l'alerte lancée par le Haut Conseil du financement de la protection sociale n'engage que lui. Et d'ajouter : « 2033, c'est dans neuf ans. On a le temps d'en reparler. »

BERTRAND BISSUEL

FACTEUR DE PUISSANCE GÉOPOLITIQUE

Le réchauffement climatique fait à l'inverse apparaître chez les écologistes une grande réserve sur la question. « Nous sommes près de 8 milliards d'humains sur terre, il y a largement de quoi subvenir à tous les besoins de l'économie », répond la députée écologiste de Paris Sandrine Rousseau, économiste de formation, pour qui les perspectives démographiques qui projettent une population de plus de 10 milliards d'êtres humains sur la terre en 2050 sont une « catastrophe écologique absolue ». Défendant l'idée d'une économie en « état stationnaire » plutôt qu'en « croissance infinie », l'élue juge qu'« il n'y a pas absolument besoin de relancer la natalité ». Sandrine Rousseau dit observer chez les partisans de la décroissance une réhabilitation des thèses de Thomas Malthus. L'économiste britannique voyait les naissances multiples comme un facteur d'appauvrissement dans un monde, aux ressources finies, mais était historiquement honni par les penseurs socialistes, qui lui reprochaient de ne prêcher pour un contrôle des naissances que chez les pauvres.

Si la démographie demeure un facteur objectif de puissance géopolitique et militaire,

**DÉFENDANT L'IDÉE
D'UNE ÉCONOMIE
EN «ÉTAT
STATIONNAIRE»,
LA DÉPUTÉE EELV
SANDRINE ROUSSEAU
JUGE QU'«IL N'Y A PAS
BESOIN DE RELANCER
LA NATALITÉ»**

Fécondité : « Il faut jouer sur plusieurs politiques publiques »

Le congé de naissance, annoncé par le chef de l'Etat, ne pourra contribuer seul à relancer la natalité en France, estime l'économiste Hélène Périvier

ENTRETIEN

Par le déploiement de dispositifs monétaires et de prestations, les politiques familiales ont pour objectif de soutenir les personnes qui font le choix de devenir parents. Mais quel impact ont-elles sur les intentions de fécondité ? Alors qu'Emmanuel Macron a dit, le 16 janvier, envisager de mettre en place un congé de naissance pour favoriser un « réarmement démographique », l'économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (Sciences Po) Hélène Périvier, qui préside par ailleurs le Conseil de la famille au sein du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, doute que cela suffise à relancer la natalité, en baisse depuis 2011.

Que sait-on de l'effet des politiques familiales sur la démographie ?

Il est très difficile d'identifier l'effet spécifique d'une politique publique sur les décisions de fécondité, parce qu'il s'agit de décisions multidimensionnelles. Pour pouvoir évaluer l'effet d'une seule politique, il faut pouvoir isoler ses effets de ceux qui sont liés au contexte économique et social dans lequel elle est mise en œuvre. Les quelques travaux d'évaluation – sur la réforme de l'allocation de congé parental ou sur la modification du quotient familial – montrent que les effets sont globalement faibles, lorsqu'ils existent. S'agissant de la réforme de la prestation partagée d'éducation de l'enfant, en 2015, qui a réduit à vingt-quatre mois la durée du congé parental, nous avons montré que cela n'a pas eu a priori d'effet sur les choix de fécondité.

Y a-t-il des évolutions dans la politique familiale, ces dernières années, qui pourraient expliquer la baisse des naissances que l'on connaît depuis 2011 ?

La politique familiale s'est beaucoup transformée ces trente dernières années. La tendance, en France et plus largement en Europe, est à l'orientation vers les politiques d'articulation entre les vies professionnelle et familiale. Cela se traduit par le fait de limiter les allocations versées aux parents, pour investir dans des services publics, comme le déploiement des modes d'accueil. En France, on parle d'un service public d'accueil des jeunes enfants, sur lequel le Conseil de la famille a produit plusieurs rapports en 2023.

Les pays dans lesquels ces politiques sont généreuses sont aussi ceux dans lesquels la fécondité est plus élevée. Rappelons que ce sont les femmes, aujourd'hui encore, qui gèrent la plus grande part des tâches familiales. La question de l'égalité femmes-hommes est centrale pour penser des politiques familiales d'articulation des temps de vie. Le congé parental s'insère dans cette vision : quand il est plutôt court et bien rémunéré, avec une incitation aux pères à y recourir, il permet aux femmes d'avoir à la fois une carrière et des enfants.

Comment la France se situe-t-elle en la matière ?

En France, le congé parental n'est pas beaucoup pris : pour un deuxième enfant ou plus, on a 25 % de recours. Toutes les femmes ne

prennent pas un congé parental, mais 98 % des allocataires sont des femmes. Dans les pays nordiques, les normes éducatives sont différentes : c'est aux parents de s'occuper de leur enfant durant sa première année, puis il aura une place en crèche. Afin d'encourager le partage du congé, ces pays ont mis en place pour les pères des incitations ou des obligations à y recourir. En France, on peut confier son enfant à 3 mois ou à 6 mois à une crèche – à la condition de trouver une place – sans être considéré comme un mauvais parent, en particulier une mauvaise mère. C'est très positif, mais il est, de fait, plus difficile d'inciter les pères à prendre une partie du congé parental.

Peut-on imaginer que le congé de naissance annoncé par Emmanuel Macron puisse relancer la natalité ?

C'est très hypothétique. Cela peut contribuer à inciter les hommes à prendre ce congé. Cela semble aller dans le sens de ce que veulent les parents, parce que cela permet aux femmes qui travaillent de passer un peu plus de temps avec leur bébé sans renoncer à leur carrière, en espérant que les pères le trouveront attractifs également. Mais ce serait illusoire de penser que cela relance la natalité. Beaucoup d'autres critères entrent en ligne de compte pour expliquer la baisse de

la natalité. Il y a d'abord la question des valeurs qui changent d'une génération à l'autre. Sur ce plan, il peut s'agir de considérations féministes pour les femmes qui aspirent à avoir une carrière. De nombreuses études montrent que les revenus d'activité des femmes chutent à l'arrivée d'un enfant, alors que ceux des pères ne bougent pas. Il y a également des considérations relatives à l'écologie, qui s'invitent dans ces décisions davantage qu'il y a trente ans. Là-dessus, le congé de naissance ne changera rien.

Ensuite, il y a les freins matériels qui peuvent expliquer cette baisse de la natalité – dans un contexte de crise du logement, de jeunes couples n'ont pas forcément un logement leur permettant d'accueillir un enfant –, mais aussi les questions relatives aux modes d'accueil, qui restent aujourd'hui encore insuffisants pour couvrir les besoins. Il y a aussi des freins liés à l'infertilité. Pour permettre aux gens d'avoir le nombre d'enfants qu'ils souhaitent et dans de bonnes conditions, il faut donc jouer sur plusieurs politiques publiques.

N'est-il pas plus incitatif d'investir dans les modes de garde plutôt que dans les congés parentaux ?

En matière d'égalité femmes-hommes, le déploiement du service d'accueil du jeune enfant est une condition absolument nécessaire. Cela répond aussi aux impératifs de socialisation des enfants et d'égal accès aux services publics sur le territoire. Ces dernières années, les modes d'accueil se sont développés, mais ce n'est pas si simple : il y a une volonté politique de porter un service public d'accueil du jeune enfant, mais elle se heurte au problème assez structurel de recrutement des personnes qui exercent ces métiers, avec un problème d'attractivité. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
SOLÈNE CORDIER

y compris dans un Occident en paix, la corrélation avec la création collective de richesses n'est pas évidente. A l'image des politiques, économistes comme démographes s'opposent sur le sujet depuis des siècles, brandissant des exemples étrangers qui démontrent à la fois l'existence et l'absence de lien.

« Il y a eu beaucoup d'études réalisées sur la relation entre croissance économique et croissance démographique, et on n'a jamais pu mettre en évidence la moindre causalité, expliquait récemment le démographe Hervé Le Bras, dans un entretien à *Mediapart*. L'Allemagne en fournit la preuve : le pays a mieux réussi économiquement que la France en ayant une fécondité, pendant près de cinquante ans, d'un demi-enfant de moins qu'en France. » En revanche, le ralentissement chinois est largement imputé au déclin de sa population.

« En dehors de l'équilibre des régimes de retraite, la démographie n'est pas une variable essentielle au bon fonctionnement d'une économie capitaliste, explique l'économiste Jean Pisani-Ferry. La variable qui peut être affectée est le rythme d'innovation, mais le cas du Japon illustre bien qu'un pays peut être en récession démographique sans que cela induise de catastrophe économique. »

L'ÉDUCATION ET LA SANTÉ, LA CLÉ ?

A l'inverse, les pays dont la démographie explose ne sont en effet pas nécessairement les plus prospères. La clé est moins le nombre de naissances que la qualité du système éducatif ou de santé. « La croissance n'est pas nécessairement assise sur la population, observe l'économiste François Geerolf, professeur à Sciences Po et rattaché à l'Observatoire français des conjonctures économiques. La question de savoir s'il faut intervenir ou non peut se poser. C'est une question plus politique, voire géopolitique, qu'économique. »

En réalité, le risque que fait peser la baisse de la natalité sur le pays est moins celui de la création de richesses que celui du financement de sa protection sociale – en premier lieu des retraites – assis très largement, en France, sur le travail. Plus la part des actifs qui travaillent diminue dans la population, plus le financement du système se déséquilibre, surtout si celle des retraités augmente en parallèle.

« Le recul du poids des actifs qui travaillent explique une grande partie du ralentissement dans les économies vieillissantes », affirme Hippolyte d'Albis, professeur à l'École d'économie de Paris, pour qui la question du financement des « dépendants », à savoir enfants et retraités, est centrale. « On pourrait financer la protection sociale davantage par l'impôt, ce qu'on fait déjà avec la CSG, et moins par le travail, avance Sandrine Rousseau. Si l'intelligence artificielle détruit de l'emploi, il va falloir trouver d'autres sources de financement que le travail. Le problème aujourd'hui en France, c'est que c'est le nombre de travailleurs qui crée la protection sociale. »

Mais comment financer la protection sociale sans ponctionner d'une façon ou d'une autre la création de richesses ? « Si vous êtes obligés de taxer beaucoup pour financer les enfants et les retraités, cela a un impact sur l'économie », insiste Hippolyte d'Albis, qui rappelle que même un système de retraites par capitalisation revient à prélever une part de l'activité économique.

Malgré la diversité des modèles sociaux, la transition démographique se pose à peu près dans les mêmes termes dans tous les pays qui y sont confrontés. Et même si elle est en théorie transitoire, puisqu'une population qui diminue aura moins besoin de protection, « ce ne sont pas nécessairement des phénomènes de court terme », rappelle Hippolyte d'Albis. D'autres remèdes que la natalité sont possibles. Le Japon s'est endetté massivement et a robotisé pour compenser le manque de main-d'œuvre. L'Allemagne a eu recours à une importante immigration de travail. Un débat difficile, voire impossible, en France. ■

ELSA CONESA

Le congé de naissance se précise

L'Elysée a apporté des précisions, lundi 22 janvier, sur le congé de naissance annoncé par Emmanuel Macron. Censé remplacer le congé parental, il sera plus court, de l'ordre de six mois. La question de l'indemnisation, non arbitrée, sera au cœur de concertations, avec l'objectif d'inscrire le dispositif dans le prochain projet de loi de financement de la Sécurité sociale, pour une mise en œuvre « courant 2025 ». Contrairement à l'indemnité de congé parental, fixée à 429 euros par mois, l'idée est « d'aller vers une logique d'indemnités journalières », correspondant au versement d'un pourcentage du salaire, sur le modèle des congés paternité et maternité. L'Elysée a évoqué un « plafond » mensuel de 1 800 euros, pris en charge par la Sécurité sociale, et qui pourra être complété par l'employeur.

Le natalisme au cœur du programme du RN

Le parti d'extrême droite voit dans la relance de la fécondité française, un thème majeur du lepénisme depuis les origines, un moyen d'éviter le recours à l'immigration

Quelque part dans sa tête, Marine Le Pen tient à jour une liste des sujets dont elle estime qu'ils ont été inspirés au président de la République par le Rassemblement national (RN). C'est un inventaire à la Prévert qui s'allonge dans le temps, et auquel elle ajoutera désormais la question de la natalité. Abandonnée par la gauche depuis plusieurs décennies, la question nataliste est restée une priorité de la droite qui, dans l'opposition à François Hollande et à Emmanuel Macron, a déposé plusieurs propositions de loi visant à relancer la politique familiale. En Europe, le sujet a été préempté par les droites radicales et incarné par Viktor Orban en Hongrie et, plus récemment, par Giorgia Meloni en Italie. En France, le natalisme est un pilier des programmes lepénistes depuis la première campagne présidentielle de Jean-Marie Le Pen, en 1974. Il réunit deux courants du parti d'extrême droite, les catholiques traditionnalistes et les identitaires, inquiets pour le substrat ethnique de la France. Dans le logiciel de l'extrême droite, relancer la

natalité française est un moyen de sauver l'identité européenne et d'éviter le recours à l'immigration.

Ces dernières années, seules les motivations économiques et sociétales sont toutefois mises en avant par l'état-major du RN. Le reste de l'extrême droite assume plus franchement les motivations ethniques, en agitant comme un chiffon rouge la vitalité démographique du Nigeria (il pourrait devenir en 2050, selon les projections, le troisième ou quatrième pays le plus peuplé au monde) ou la fécondité des femmes africaines ou nord-africaines en France.

« Un service rendu à la nation »

Caroline Parmentier, députée du Pas-de-Calais et amie de Marine Le Pen, s'est saisie avec entrain du sujet à l'Assemblée nationale : elle fut longtemps journaliste au quotidien national-catholique *Présent* et disciple du pétainiste et maurassien Jean Madiran. Si elle n'est pas conquise par le terme « réarmement démographique » employé par Emmanuel Macron, elle souscrit aux ambitions présidentielles : « Qu'il se réveille après sept

ans, c'est bien, mais on veut des actes ! La France entre dans un hiver démographique, une société de l'enfant unique, et ça change tout. »

La réforme des retraites, en 2023, fut l'occasion pour le RN de mettre en avant ses propositions pour relancer la natalité française – et non la natalité en France. Les propositions du RN sont pour beaucoup inspirées du programme de Viktor Orban, comme l'octroi d'un prêt à taux zéro jusqu'à 100 000 euros pour le projet immobilier d'un jeune couple, le capital restant dû se transformant en don au troisième enfant – le RN estime son coût à 2 milliards d'euros annuels. D'autres ressemblent à des mesures par Les Républicains (LR) lors des dernières mandatures.

Le RN, à la différence de LR, restreint toute politique familiale aux enfants nés de Français. La preuve que derrière l'équilibre des comptes sociaux, la motivation véritable reste d'assurer « la perpétuation de notre civilisation », comme l'écrit Marine Le Pen dans son programme présidentiel de 2022. Comme une lointaine paraphrase édulcorée du secrétaire gé-

néral de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française, le conservateur Fernand Boverat, l'un des plus vigoureux défenseurs de la natalité qui menaçait, il y a près d'un siècle, d'une « race blanche en danger de mort ».

Comme le formule Cécile Alduy, professeure à l'université Stanford (Californie) et spécialiste du discours de l'extrême droite, « c'est une vision globale : l'individu est soumis à la cellule familiale, elle-même soumise à la cellule du peuple natif. La fécondité est un service rendu à la nation ».

Interrogée sur le risque, pour la natalité française, de supprimer les allocations familiales aux familles étrangères, Caroline Parmentier répond : « Nous ne sommes pas pour l'immigration de peuplement. » Quant à l'infertilité, elle n'est qu'« une partie du problème », insiste la députée d'extrême droite, pour qui le frein est essentiellement économique. Le RN est d'ailleurs très peu concerné par la lutte contre les pesticides et la pollution atmosphérique, soupçonnés d'alimenter l'infertilité. ■

CLÉMENT GUILLOU